



WWW.SDEC-ENERGIE.FR

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

Dialogue

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°73
janvier
2019



Enjeux

SDEC ENERGIE ET ENEDIS

73 M€ HT investis en 4 ans sur le réseau d'électricité

PAGES 4-5



TRANSITION PAGE 2

POUR DES ACHATS D'ÉNERGIE AU MEILLEUR MOMENT



SUR LE TERRAIN PAGE 6

ÉCLAIRAGE PUBLIC : TRÉVIÈRES RENOUVELLE L'ENSEMBLE DE SON PARC

EN MISSION PAGE 8

MATHIEU JARDIN
« TESTER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES SALARIÉS »

PAROLE À... PAGE 8

CÉDRIC POISSON
« IL N'EST PAS TROP TARD POUR UTILISER LE CHÈQUE ÉNERGIE »



ÉDITORIAL

100 % D'ÉNERGIES

A peine l'année 2018 terminée, le SDEC ENERGIE entame 2019 avec le plein d'énergie !

100% d'énergie solidaire, car le SDEC ENERGIE a toujours prôné la solidarité entre les territoires, entre les communes et communautés qu'il représente. Ainsi, la qualité d'électricité sera un jour la même pour tous avec le 1^{er} programme pluriannuel d'investissement sur le réseau électrique que vient de conclure le syndicat avec Enedis. Solidaire également avec les intercommunalités qui ont sollicité le syndicat pour les accompagner en élargissant ses compétences à la carte à celle du « petit cycle de l'eau ». Nous y travaillons depuis des mois. C'est un challenge qui va bien au-delà d'une révision de nos statuts. C'est pouvoir proposer en 2019, à nos adhérents qui le souhaitent, une véritable complétude en matière d'ingénierie des réseaux secs et réseaux humides, optimisant ainsi les investissements.

100% d'énergie renouvelable : est-ce un objectif utopique ? Sans doute, mais il serait irresponsable pour la planète et les générations à venir de ne pas agir. Cet objectif passe par la transition énergétique, une dynamique pour laquelle le syndicat, en accompagnement des collectivités, œuvre de plus en plus avec notamment la production d'énergie verte et la mobilité bas carbone. La transition énergétique fait évoluer en profondeur notre syndicat, ses métiers et ses compétences.

100% énergie humaine et même plus ! Je suis fier des équipes du syndicat pour leur envie de bien faire, pour leurs compétences reconnues, leur disponibilité et l'écoute des élus. Je remercie les membres du bureau syndical et les vice-présidents, mais aussi ceux du Comité syndical pour leur implication dans les dossiers souvent complexes et pour leur volonté d'aller toujours de l'avant. Excellente année 2019 à tous !

Énergétiquement vôtre,
Jacques LELANDAÏ
Président du SDEC ENERGIE



ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Pour des achats d'énergie au meilleur moment

Les prix de l'énergie étant particulièrement fluctuants, bien négocier l'achat d'électricité et de gaz pour le compte des collectivités membres du groupement d'achat, dont il est le coordonnateur, est un enjeu fort pour le SDEC ENERGIE .

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les marchés de l'énergie (gaz et électricité) sont ouverts à la concurrence. Les collectivités doivent donc comparer les offres de leurs fournisseurs de gaz et d'électricité. Inscrite dans la loi, la démarche est complexe, fastidieuse et coûteuse, notamment pour les petites communes. Pour alléger cette charge administrative supplémentaire et permettre aux collectivités d'accéder aux meilleures conditions tarifaires, le SDEC ENERGIE a mis en place, dès 2015, deux groupements d'achat d'énergie, l'un pour l'électricité, l'autre pour le gaz.

Le syndicat a élaboré un accord-cadre d'une durée 2 ans renouvelable 2 fois un an (2015-2019) et des marchés subséquents, qui viennent d'être renouvelés pour la dernière année (2019). Un nouvel accord-cadre est d'ores et déjà en préparation pour la période 2020-2024.

« Notre objectif est de proposer un service pertinent aux collectivités. Cette mutualisation a des répercussions économiques directes pour les membres adhérents puisqu'elle permet de négocier des tarifs avantageux et de proposer des services supplémentaires (optimisation des

contrats, accès gratuit à un espace de suivi des factures,...). Le bénéfice porte aussi sur la simplification de la procédure pour la collectivité », justifie Catherine Gourney-Leconte, vice-présidente du SDEC ENERGIE en charge de l'énergie. Avec le groupement d'achat, la démarche est déléguée au syndicat dont les services assurent la mise en concurrence, rédigent les marchés, consultent et analysent.

Au-delà du Calvados

« Face à des marchés très volatiles, nous sélectionnons d'abord des fournisseurs sur une proposition technique pour l'accord-cadre. Pour la fourniture, nous passons ensuite des marchés subséquents en demandant un prix pour une quantité de plusieurs milliers de GWh. Dans le cadre d'appels d'offres classiques, la prise de décision demande trop de temps par rapport à un prix qui peut varier presque toutes les heures », ajoute Alban Raffray, directeur du département Transition énergétique au SDEC ENERGIE.

En 2019, pour ces marchés, le SDEC ENERGIE est allé au-delà de ses frontières départementales. Ainsi, le marché du gaz représente 224 membres (119 membres dans le Calvados,

9 dans la Manche, 7 dans l'Orne, 73 dans l'Eure et 16 en Seine-Maritime), soit 1 385 contrats, totalisant 161 GWh/an en un seul lot pour un montant de 6,6 millions d'euros HT d'achat de gaz. C'est EDF qui est attributaire du marché. Pour le marché de l'électricité (d'un total de 20 millions d'euros HT), le SDEC ENERGIE réunit 391 membres à travers la Normandie (337 dans le Calvados, 22 dans la Manche et 32 en Seine-Maritime). Soit, au total, plus de 10 000 contrats, représentant 190 GWh/an. Quatre lots ont été attribués à Direct Energie, et un lot à Enernem. Pour ces 5 lots, les prix de fourniture sont fermes et chaque membre peut opter, à sa convenance, pour de l'énergie renouvelable.

« Plus réactifs et moins dépendants »

« Nous travaillons à un nouvel accord-cadre pour 2020 qui sera attribué en début d'année 2019 et une réflexion est en cours sur de nouvelles modalités d'achat », poursuit la vice-Présidente du SDEC ENERGIE. L'idée du syndicat est de gagner encore en réactivité face à la volatilité des prix « La perspective est de réaliser plusieurs achats d'énergie tout au long de l'année et ce au meilleur moment, c'est-à-dire quand les cours européens du gaz ou de l'électricité sont à la baisse. Nous devrions être plus réactifs et moins dépendants des variations tarifaires », réagit Alban Raffray. L'achat de l'énergie obéit à des règles complexes que le SDEC ENERGIE apprend à maîtriser. Le groupement de commande prend ici tout son sens : plus nombreux pour être plus forts et pour apporter un savoir-faire au bénéfice de ses membres. □

C'EST LE MOMENT D'ADHÉRER AU GROUPEMENT DU SDEC ENERGIE

Le lancement d'un nouvel accord cadre est l'occasion de faire entrer de nouveaux membres dans le groupement d'achat. Toute collectivité intéressée peut dès maintenant adhérer au groupement pour bénéficier des tarifs négociés par le SDEC ENERGIE à compter du 1^{er} janvier 2020. Cette adhésion doit se faire avant le lancement de la procédure (février 2019), il n'y a donc pas de temps à perdre. Pour les membres qui désirent quitter le groupement, la convention de groupement conclue avec le SDEC ENERGIE prévoit un délai d'information de 6 mois minimum avant la fin d'un marché.

Contact : 02 31 06 23 91
ou energie@sdec-energie.fr



LE GAZ EST ARRIVÉ À BARON-SUR-ODON



Le 28 novembre, Baron-sur-Odon est devenue la 674^e commune normande desservie en gaz naturel, suite à une délégation de service public organisée par le SDEC ENERGIE et remportée par GRDF. 2 923 mètres de réseau gaz vont être posés en 2 phases pour un coût d'investissement global de 270 000 € financés par GRDF. Un peu plus d'une vingtaine de nouveaux clients ont été raccordés au réseau gaz durant la 1^{re} phase des travaux qui vient de se terminer et une trentaine est prévue durant la seconde phase.

VEILLE

UN MÂT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AVEC RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE EN DÉMONSTRATION



Après l'ombrière photovoltaïque, le SDEC ENERGIE vient d'installer, en démonstration sur son parking, un

mât d'éclairage public qui peut être piloté à distance et permet l'alimentation électrique et la gestion d'autres services pour les communes et leurs habitants : borne de recharge pour véhicule électrique, canon à lumière notamment.

Contact : 02 31 06 61 65
eclairage@sdec-energie.fr



LA VOITURE EN AUTO-PARTAGE ARRIVE À CAEN LA MER

Depuis le 3 décembre, Renault Mobility et Caen la mer expérimentent les voitures en autopartage, électriques ou thermiques essence, en location à l'heure ou la journée. Une dizaine de véhicules sont disponibles à Caen et Hérouville-Saint-Clair. Le SDEC ENERGIE est partenaire de l'opération et accueille les véhicules électriques stationnés sur les places des bornes de recharge MobiSDEC situées Place de la Résistance à Caen et Place du Café des Images à Hérouville-Saint-Clair. Le service est accessible via l'application Renault Mobility disponible sur Smartphone.



UN TERRAIN DE FOOTBALL 100% LEDS À COURSEULLES-SUR-MER

Sous la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE, des travaux d'éclairage sont actuellement en cours à Courseulles-sur-Mer, par l'entreprise INEO de Bretteville-l'Orgueilleuse, afin d'équiper le terrain de football d'un éclairage 100% leds. L'équipement est composé de 4 mâts de 22 m de haut, 20 projecteurs de 1 471 watts pour un éclairage de 250 lux sur l'ensemble du terrain. Le système répond aux exigences de la Fédération française de football.

SDEC ENERGIE ET ENEDIS

73 M€ HT investis en 4 ans sur le réseau d'électricité

La nouvelle convention signée en juin dernier entre le SDEC ENERGIE, Enedis et EDF prévoit un Schéma Directeur des Investissements (SDI) sur l'ensemble de la durée du contrat (30 ans). Pour être au plus près des besoins et de la réalité du terrain, il est décliné en programmes pluriannuels d'investissements (PPI) de 4 ans. Le premier a été signé en décembre dernier. Explications.

Fin juin, Le SDEC ENERGIE, EDF et Enedis signaient un nouveau contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique dans le Calvados, (lire article dans le numéro 71 de *Dialogue* - juillet 2018). L'accord ne se résume pas à l'expression de règles ou d'intentions générales : améliorer la qualité de la distribution, sécuriser les infrastructures et favoriser la transition énergétique. Il liste les obligations de chacun des partenaires en termes d'investissements. « *Concrètement, la convention comprend un Schéma Directeur des Investissements (SDI) sur 30 ans et commun à l'ensemble des parties* », explique

Bernard Lejeune Vice-Président en charge de la concession électricité au SDEC ENERGIE. « *Et pour être le plus précis possible et répondre dès à présent aux besoins du territoire, le SDI est décliné en programmes pluriannuels d'investissements (PPI) de 4 ans, puis en programmes annuels de travaux.* »

Un état des lieux pour déterminer les besoins prioritaires

Pas de bonnes décisions d'investissements sans un état des lieux. C'est ainsi que dans le cadre des négociations locales, un diagnostic du réseau de distribution publique d'électricité du territoire du Calvados a été réalisé. « *Ce*

constat, validé et partagé par l'ensemble des partenaires, nous a permis d'identifier les points forts du réseau, les besoins, les marges de progression et notamment de déterminer des zones prioritaires dans le département : deux dans le Pays d'Auge et une au sud du département autour de Pont d'Ouille pour lesquelles la qualité de l'électricité est aujourd'hui en retrait par rapport à l'ensemble des communes du Calvados (voir carte ci-contre) », poursuit Stéphane Lebarbier, directeur des investissements au SDEC ENERGIE.

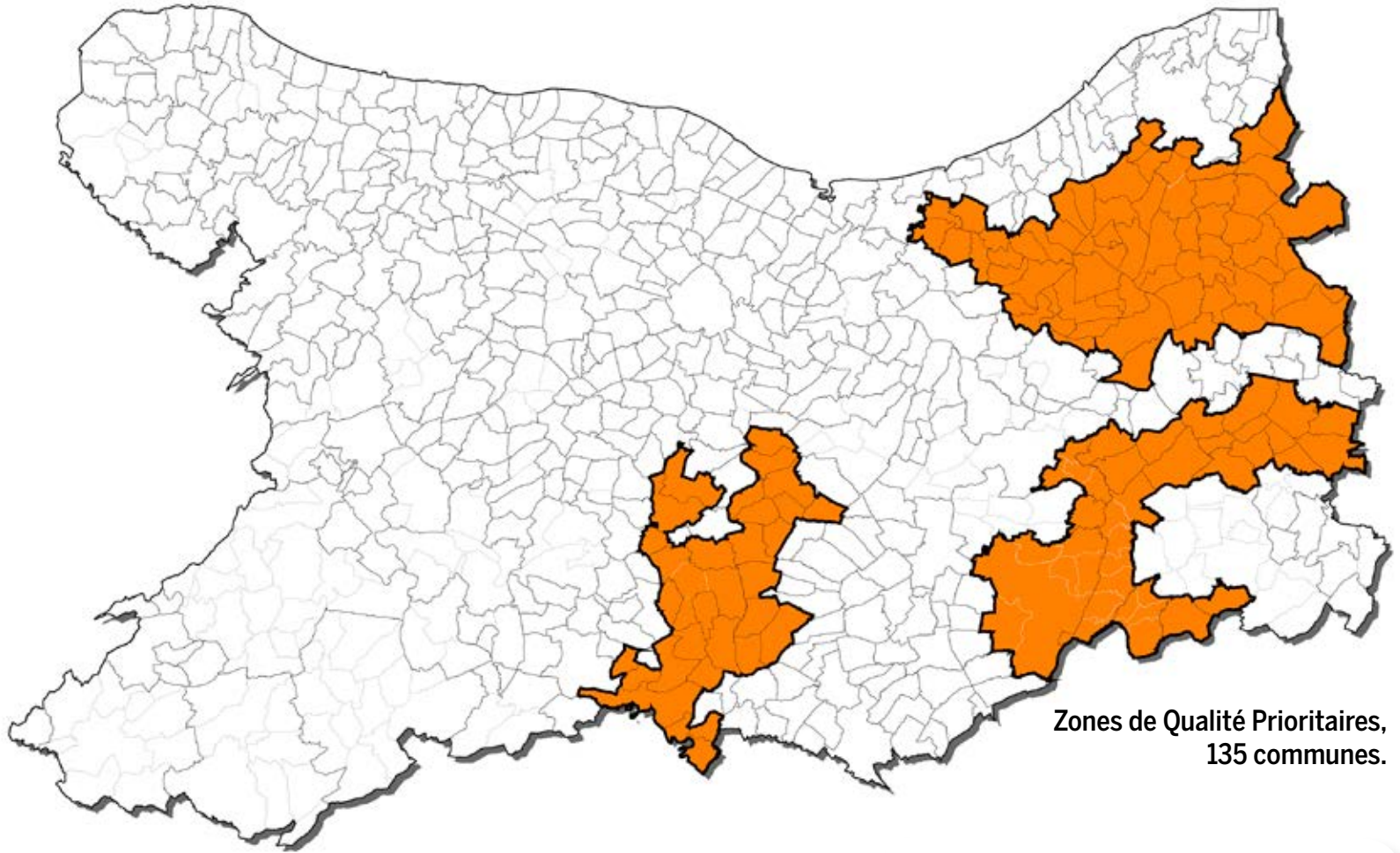
Neuf leviers d'investissement ont notamment été listés (lire encadré). « *Enedis ayant la maîtrise d'ouvrage sur le réseau moyenne tension –*

LES 9 LEVIERS D'INVESTISSEMENT DU PPI 2019-2022 SONT :

1. Des actions de remplacement ciblées sur les réseaux aériens HTA afin de remplacer les lignes obsolètes et d'améliorer la robustesse du réseau face aux aléas climatiques en zone de risque avéré (bois, vent, neige),
2. Des actions de rénovation des réseaux aériens HTA afin d'agir sur la fiabilité,
3. Des actions de renouvellement des câbles HTA souterrain en Câble à Papier Imprégné (CPI),
4. La poursuite de l'équipement du réseau HTA en organes de manœuvre télécommandés,
5. Des actions ciblées de renforcement des réseaux BT et HTA,
6. La mise en souterrain des réseaux,
7. La résorption des réseaux BT fils nus,
8. La sécurisation des réseaux face au risque d'inondation,
9. Le renouvellement des ouvrages.



Nouvelle convention signée le 21 décembre entre le SDEC ENERGIE, Enedis et EDF.



**Zones de Qualité Prioritaires,
135 communes.**

HTA (zones urbaines et rurales), il sera l'intervenant pour ce type d'ouvrage. Le SDEC ENERGIE, quant à lui, aura la charge d'intervenir sur le réseau basse tension. »

Renforcement du réseau et suppression des fils nus

Dans le cadre du 1^{er} PPI, décliné en programmes annuels, le SDEC ENERGIE va investir 35 M€ HT dans les 4 prochaines années et Enedis 38 M€ HT. Parmi les priorités, à noter le renforcement du réseau basse tension en zone rurale. « 0,12 % des utilisateurs du Calvados connaissent des problèmes d'alimentation électrique. Ce chiffre, excellent comparé à d'autres régions, nécessite malgré tout que l'on maintienne un haut niveau d'investissements. »

Concernant les fils nus, 381 km seront supprimés en 8 ans en zones rurales, dont 50 % sur les 4 années du premier PPI (17,3 M€ à charge SDEC ENERGIE). En zones urbaines, les 432 km de fils nus seront remplacés sur l'ensemble de la période de concession. Un temps évidemment plus long dans les communes

urbaines, puisque le réseau est mis en souterrain. Le SDEC ENERGIE consacrera à cet objectif plus de 7M€ sur les 4 premières années.

Programme spécifique en zone littorale

Aujourd'hui, 54 % des réseaux électriques des communes rurales en zone littorale subissant des vents supérieurs à 170 km/h sont en souterrain. « Notre objectif est d'atteindre plus de 70 % au terme du contrat. Cela concerne près de 60 communes dans le Calvados (voir carte ci-contre). Dans les 4 prochaines années, le SDEC ENERGIE investira 1,5 M€ », relève Stéphane Lebarbier.

Un directeur des investissements qui tient à rappeler par ailleurs que les investissements ne se limitent pas au PPI. « En moyenne, le SDEC ENERGIE investit sur le Calvados 15 M€ HT par an sur les réseaux d'électricité, soit 60 M€ HT sur les 4 ans. Un effort que nous poursuivrons. Ainsi les investissements ciblés du 1^{er} PPI représentent près de 60 % de l'effort global du SDEC ENERGIE ». □



PAROLE D'ÉLU

BERNARD LEJEUNE
VICE-PRÉSIDENT DU SDEC ENERGIE
EN CHARGE DE LA CONCESSION
ELECTRICITÉ

« PRÉVOIR LES INVESTISSEMENTS POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES »

« L'intérêt de ce plan pluriannuel d'investissements est tout d'abord de prévoir nos investissements, ceux d'Enedis comme ceux du SDEC ENERGIE, pour les 4 années qui viennent. De s'assurer que ces investissements apporteront une amélioration dans la qualité du réseau de distribution électrique, conformément au schéma directeur des investissements et aux valeurs repères que nous avons définis conjointement avec notre concessionnaire. Autre intérêt, s'assurer que notre concessionnaire affectera un montant significatif à ces investissements, ce qui est le cas pour ce premier PPI puisque nous constatons une augmentation de 7% par rapport à la dernière période de 4 ans. Enfin, il nous permet aussi de conforter par des moyens financiers un des atouts de ce nouveau contrat de concession : la définition de zones de notre territoire qui bénéficieront d'investissements plus importants, dites Zones de Qualité Prioritaires, compte tenu de leur niveau actuel de qualité nettement inférieur à la moyenne départementale. Ce point est la concrétisation dans les textes et dans les chiffres de la volonté forte et récurrente, portée par les Présidents successifs et tous les élus du bureau du SDEC ENERGIE, d'obtenir au fil des années une qualité de distribution électrique semblable en tout point de notre territoire départemental. »

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eclairage public : Trévières renouvelle l'ensemble de son parc

Bénéficiant d'aides du SDEC ENERGIE et du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), cette commune du Bessin a remplacé tous ses luminaires par des luminaires LED. A la clé, des économies sur sa facture et plus de confort pour ses habitants.

Zéro phyto, véhicule électrique pour les agents et voiture en autopartage pour les habitants : Trévières s'est engagée ces dernières années dans une vaste démarche de développement durable... En toute logique, la commune s'est donc montrée très intéressée par le programme d'efficacité énergétique que lui a d'abord présenté le SDEC ENERGIE, en vue de remplacer 37 de ses foyers d'éclairage public devenus trop énergivores ou sources de pollution lumineuse. Mais elle a finalement décidé d'aller encore plus loin. Située dans le périmètre du Parc Naturel des Marais du Cotentin et du Bessin, Trévières a pu bénéficier du label « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) », dont il a été lauréat en 2017. Grâce à ce programme de l'Etat, qui finance des actions en faveur du développement durable, et aux aides financières du SDEC ENERGIE, la commune a opté pour le renouvellement de l'ensemble de son parc d'éclairage public –

200 points lumineux et 4 armoires électriques au total.

Des économies et de la lumière la nuit

Dans les rues de la ville, 130 lampadaires lumineux à sodium haute pression ont d'ores et déjà été remplacés par des luminaires LED (55 watts). Grâce à cette technologie, la commune va réaliser des économies sur sa facture d'électricité – dans le contexte d'une importante hausse du prix du kWh (+15 %) attendue en 2019. Elle pourra aussi continuer à éclairer certains secteurs la nuit, sans dépenser plus, grâce à un système de variations d'intensité, qui permet d'utiliser la LED à 30 % de sa capacité à des plages horaires programmées. « Concrètement, nous coupions jusqu'à présent l'éclairage de 23h à 5h du matin. Désormais, nous pourrions avoir de la lumière à faible intensité toute la nuit dans les zones qui le nécessitent, pour des raisons de sécurité par exemple », explique Mireille Dufour, maire de la commune.

Le SDEC ENERGIE remplacera les 70 autres foyers lumineux de la ville au cours du 1^{er} semestre 2019, en coordination avec le vaste chantier de réaménagement mené sur la place centrale. « Ici, nous avons travaillé main dans la main avec l'architecte pour proposer des éclairages dont l'esthétique et la modernité correspondent au projet de requalification qui est mené. Nous renouvelons les éclairages en façade et nous remplaçons les lampadaires par trois mâts aiguilles de 11 mètres sur lesquels sont implantés des spots directionnels », précise Aurélien Rouspard, technicien Eclairage en charge du projet au SDEC ENERGIE. Quand économie rime avec harmonie.



LE COÛT DU PROJET EN CHIFFRES

155 750 €

de travaux au total

pour le renouvellement de l'ensemble des foyers lumineux de la commune

51 550 €

d'aides du SDEC ENERGIE

36 063 €

subventionnés dans le cadre du TEPCV

Au total, 67 687 €

restent à la charge de la commune, soit moins de 50 % du montant global.



PAROLE D'ÉLU

MIREILLE DUFOUR
MAIRE DE TRÉVIÈRES

« Combiner les aides financières du SDEC ENERGIE au programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte était une véritable opportunité : nous l'avons saisie pour imaginer un programme encore plus ambitieux et moderniser l'ensemble de notre parc d'éclairage public, en cohérence avec notre démarche environnementale globale. Nous allons ainsi bénéficier d'une technologie plus avancée et plus économique, tout en éclairant la nuit certaines zones sans craindre de voir notre facture augmenter. Grâce à son expertise, le SDEC ENERGIE nous a accompagnés dans ce projet. C'est un partenaire essentiel pour la commune ».

RETOUR
D'EXPÉRIENCE



JEAN-PIERRE QUILLET
ADJOINT AU MAIRE DE CONDÉ-SUR-IFS

« CONSTRUIRE MON OPINION
SUR LES USINES DE MÉTHANISATION »

En décembre dernier, GRDF et le SDEC ENERGIE ont organisé une matinale d'information sur la méthanisation⁽¹⁾ avec la visite d'une installation dans une exploitation agricole de Liffré (35). Une quarantaine d'élus et agents des deux structures ont fait le déplacement pour faire le plein d'informations. Jean-Pierre Quillet, adjoint au maire de Condé-sur-Iffs, revient sur cette journée riche en contenu. « Il existe plein d'idées reçues sur les usines de méthanisation. Je voulais me faire ma propre opinion et ne pas être influencé, comme ce fut le cas pour les compteurs Linky, par de fausses informations. Nous avons donc visité un centre de méthanisation au cœur d'une exploitation agricole, bien intégrée dans le paysage. Des bâtiments verts, des formes rondes, entourés de haies, où contrairement aux idées reçues, il n'y avait pas de problème particulier d'odeurs. Ils nous ont présenté les matières organiques utilisées⁽²⁾, le circuit nécessaire à la production du biogaz, l'injection directe du biométhane dans le réseau, mais aussi le résidu non décomposé, une sorte de compost appelé le digestat, qui est réutilisé ensuite comme engrais naturel dans les champs. Une visite riche en instruction. Un système de production d'énergie qui semble être d'avenir. »

⁽¹⁾ La méthanisation est le processus naturel biologique de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène (anaérobie). Dans des méthaniseurs, le processus est accéléré pour produire du biogaz.

⁽²⁾ Les différentes matières organiques utilisées : les produits agricoles : ensilage de maïs, d'herbe, cultures intermédiaires à vocation énergétique (méteil, seigle, sorgho)... Les déjections animales : lisier, fumier...

Les déchets agro-alimentaires : déchets de légumes ou de fruits (marc de pomme, pulpe de betterave...). Les déchets des collectivités : tonnes de pelouse...

LE CHIFFRE

1 155 000 €
en 6 ans



C'est le montant de la subvention apportée par l'ADEME pour soutenir le programme d'efficacité

énergétique en éclairage public mené par le SDEC ENERGIE, permettant au syndicat de baisser la puissance moyenne par foyer d'éclairage public de 132 Watts à 120 Watts (contre 170 Watts au niveau national).

NOUVEAU SERVICE

Vidéo protection : le SDEC ENERGIE équipe les communes

Face à la demande des communes, le SDEC ENERGIE propose aujourd'hui de les équiper de caméras de vidéo protection. Le réseau d'éclairage sert tout simplement de support technique.

Après Isigny-sur-Mer, Evrecy. Sur cette dernière commune, située à quelques kilomètres de Caen, les premières caméras ont fait leur apparition autour du gymnase, de l'école élémentaire et du collège il y a quelques semaines. Au total, ce sont douze caméras, réparties sur dix sites, qui seront installées en cette année 2019. « Nous répondons aux sollicitations des communes. C'est un travail qui demande du temps. Pour Evrecy, nous avons commencé à y travailler en octobre 2017 », indique Alain Liard, vice-président du SDEC ENERGIE, en charge des travaux.

Face à un réseau d'éclairage public existant et irriguant la commune, un nouveau service est désormais proposé par le syndicat départemental. « Nous valorisons notre réseau en branchant les caméras dessus, pouvant ainsi fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 », souligne Wilfried Kopec, responsable du service Éclairage et Signalisation Lumineuse au SDEC ENERGIE. Dans le même esprit, des panneaux à messages variables sont désormais proposés aux communes (Lire Dialogue N°72 page 6). Une vingtaine ont ainsi été posés en 2018.

Une prestation complète

De la même façon en matière de vidéo protection, le SDEC ENERGIE est désormais en mesure de répondre aux demandes des communes, notamment en milieu rural, avec une prestation complète. « Nous sommes à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Si besoin, nous faisons appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Nous réfléchissons avec les élus à leurs besoins et proposons les solutions techniques », ajoute Wilfried Kopec. Au-delà de la pose, le syndicat s'occupe de tout, de l'exploitation comme de la maintenance.



Caméra de vidéo-protection posée sur le mur du gymnase.

Le choix d'Evrecy a été d'enregistrer les images et de les conserver pendant 30 jours. Passé ce délai, c'est l'enregistreur équipant les caméras qui, automatiquement, efface les images. Son projet s'élève à 90 000 euros avec une part communale de 64 000 euros, le SDEC ENERGIE apportant son aide à hauteur de 30 % du montant HT. D'autres communes veulent disposer d'un Centre de surveillance urbain (CSU), c'est-à-dire d'un local dédié au visionnage des images en direct, comme à Isigny-sur-Mer. « C'est un saut technologique que nous réalisons car nous pouvons ainsi raccorder un maximum de services à notre réseau d'éclairage public et imaginer d'autres projets dans l'avenir », résume Alain Liard. Déjà, d'autres communes (Douvres-la-Délivrande, Gouvix, Argences, Le Molay-Littry, Orbec...) travaillent avec le SDEC ENERGIE pour l'équipement de caméras de vidéo protection. □

Contact : 02 31 06 61 65
eclairage@sdec-energie.fr

EN MISSION

« Tester et développer les compétences des salariés »

MATHIEU JARDIN
DIRECTEUR ADJOINT DE LA BOURSE
D'AIDE AUX CHÔMEURS PAR
L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION
(BACER) DU PRÉ-BOCAGE.

Après une première mission à Villers-Bocage en 2017, la BACER du Pré-Bocage vient à nouveau d'achever, en novembre, la rénovation de deux postes de transformation électrique à Bougy, près d'Evrecy, pour le SDEC ENERGIE ⁽¹⁾. « Il s'agit de travaux de nettoyage et de peinture pour leur redonner un coup de jeune. C'est important, en particulier lorsque ces postes sont situés en centre-bourg, où ils sont très visibles », note Claude Lepilleur, responsable de l'activité maintenance de la BACER du Pré-Bocage.

« Des salariés en insertion pour redonner un coup de jeune à des postes de transformation électrique »

Cette association d'insertion basée à Caumont-sur-Aure emploie une centaine de salariés dans le secteur des espaces verts, de la collecte de textile et de mobilier, de la vente (la Bacer possède sept boutiques sur le territoire du Bessin au Virois), mais aussi de la maintenance. Orientés par Pôle Emploi, l'objectif est de les accompagner dans la construction d'un projet professionnel pour qu'ils retrouvent le chemin de l'emploi. « Ces chantiers nous permettent de tester et de développer les compétences des salariés. Ici, nous avons pu proposer



ce chantier à l'un de nos bénéficiaires, peintre en bâtiment de formation. Il a ensuite continué à faire des missions d'intérim dans son domaine », souligne Mathieu Jardin, directeur adjoint de la BACER. L'association réalisera une nouvelle opération de rénovation d'un poste de transformation à Aunay-sur-Odon, début 2019. « Nous sommes prêts pour en assurer d'autres ! » □

⁽¹⁾ Chantier réalisé dans le cadre de la convention de partenariat tripartites SDEC ENERGIE - Enedis - Chantier Ecole Normandie.



PAROLE À...

CÉDRIC POISSON
VICE-PRÉSIDENT DU SDEC ENERGIE,
EN CHARGE DE LA SOLIDARITÉ

« IL N'EST PAS TROP TARD POUR UTILISER LE CHÈQUE ÉNERGIE »

Le 1^{er} janvier 2018, l'Etat a déployé le chèque énergie partout en France. Quelle est son utilité ?

Ce chèque permet aux foyers aux revenus les plus modestes de payer leurs factures d'électricité, de gaz, mais aussi toute autre énergie comme le fioul et le bois. Il vient en remplacement des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Son montant varie en fonction des ressources et il concerne potentiellement 4 millions de foyers, soit 1 million de plus qu'avec les tarifs sociaux. Calculé sur la base des revenus et de la composition du foyer, il peut aller d'une cinquantaine d'euros à un peu plus de 200 euros par an, en moyenne 150 euros. L'Etat a acté une augmentation de la valeur faciale du chèque ainsi qu'une éventuelle extension d'usage.

Quel est le bilan de sa diffusion dans le Calvados pour sa première année ?

La mobilisation a été excellente à l'échelle de toute la région. Avec un taux d'utilisation de près de 70 %, la Normandie arrive à la 2^e place nationale, après les Hauts de France. Une dynamique qu'on retrouve dans le Calvados, qui pointe au 7^e rang français, avec un taux de 66,2 % d'utilisateurs parmi les foyers éligibles. Mais on ne peut se suffire de ce résultat, car encore près de 10 000 foyers, sur environ 33 000 destinataires, n'ont pas utilisé cette aide. C'est pourquoi une campagne de relance a été menée en fin d'année 2018 par mail et courrier. Il faut bien garder en tête qu'il n'est pas trop tard : le chèque énergie 2018 peut être utilisé jusqu'au 31 mars 2019 ! Nous resterons attentifs sur l'évolution de ce dispositif et à l'écoute de nos collectivités adhérentes en cas de besoin.

Informations et inscriptions sur sdec-energie.fr

TELEX...

27 février Matinale spéciale aménageurs et lotisseurs : « réseau d'éclairage public en domaine privé » / **28 février** - Comité syndical à la CCI / **1^{er} mars** - Réunion entreprises de travaux et fournisseurs de matériels / **18 mars au 1^{er} avril** - Commissions Locales d'Énergie / **4 avril** - Comité syndical à la CCI / **14 mai** - Commission consultative pour la transition énergétique